

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** MM. Serge Dorain, Jean-Charles Guiguen, Jean-François Selle, Bernard Vaillant.
- Excusés :** MM. Olivier Blancheton, David Ferrand

## SOMMAIRE

### **1° Sujet(s) « Pour décision »**

- **Délégation de signature sur les comptes bancaires**
- **Fonctionnement des commissions**
- **Procédure de traitement des PV des commissions**
- **Préparation de l'ordre du jour Comité de direction du 12/10/2020**

### **2° Sujet(s) « Pour information et échanges »**

- **Point COVID et sur compétitions**
- **Situation Anthony Bourdon**
- **Questions diverses**

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### **1° - Délégation de signature sur les comptes bancaires** (S.Dorain)

**Objet** : le changement d'équipe dirigeante nécessite de redéfinir les pratiques en termes de règlement de dépenses.

**Proposition** : habiliter les personnes suivantes à régler des dépenses et à utiliser les moyens de paiement :

- le Président,
- le Trésorier,
- le Vice- Président du pôle « Finances - Procédures – Gestion ».

**Décision 01 : proposition validée.**

### **2° - Fonctionnement des commissions** (S.Dorain)

**Objet** :

- fixer le prix de la cotisation annuelle
- définir les modalités d'obtention de la carte « ayant droit » LFNA
- préciser les règles de fonctionnement commissions

#### **2.1° - La cotisation**

Les statuts du District (article 9.1, 9.2 et 9.3) précisent les conditions d'appel de la cotisation demandée à tous les membres du District : élus – cooptés – éducateurs...

Le prix de la cotisation est fixé annuellement par le Comité de direction. Pour la saison 2019/2020, la cotisation était fixée à 20 € pour tous les membres.

**Proposition** : le Bureau proposera au prochain Comité de direction, pour la saison 2020/2021, un prix de cotisation différencié selon la catégorie de membres.

**Décision 02 : proposition validée.**

#### **2.2° - La carte « Ayant droit »**

Cette carte est attribuée aux personnes qui la demandent. Elle permet d'entrer gratuitement sur tous les terrains de la LFNA. Elle est facturée 25,80 € au District par la LFNA.

**Proposition** : le Bureau proposera au prochain Comité de direction que toute demande de carte soit facturée quel que soit le statut du membre demandeur (club ou individuel).

**Décision 03 : proposition validée.**

### **2.3° - Modalités d'indemnisation des frais**

Les participants aux instances de gouvernance (membres élus) et aux commissions (membres cooptés) peuvent être **indemnisés de leur frais de déplacements** selon deux formules : défiscalisation ou remboursement.

**Le District préconise** la déduction fiscale pour les personnes imposables.

**Le choix final appartient au membre bénéficiaire.**

**Proposition** : le Bureau proposera au prochain Comité de direction les modalités d'indemnisation des frais et les procédures à respecter.

**Décision 04 : proposition validée.**

### **2.4° - Restauration**

La situation sanitaire actuelle nous conduit à redéfinir les règles de restauration dans le respect des mesures sanitaires et des gestes barrières.

**Proposition** : le Bureau proposera au prochain Comité de direction les modalités de restauration.

**Décision 05 : proposition validée.**

### **3° - Procédure de traitement des PV et document sur le site internet (JF.Selle)**

**Objet** : Préciser la procédure de gestion des PV de commissions entre le moment où ils sont rédigés et la mise en ligne sur le site.

#### **Objectifs** :

- Rechercher la réactivité entre la rédaction des PV et leur publication sur le site,
- Rechercher la polyvalence au secrétariat pour assurer une information de qualité,

- Soulager les animateurs de commissions.

**Proposition** : le Bureau confiera cette tâche à Jean-Luc Hébré. La polyvalence sera assurée par Béatrice Goncalvès puis Valérie Nanglard-Diacre, puis Karine Vergnaud (si besoin), Secrétaire générale adjointe.

**Décision 06** : proposition validée.

**4° - Ordre du jour du Comité de direction du 12/10/2020** (G.Rouffignat)

Le Président liste les dossiers à présenter au prochain Comité de direction.

**Décision 07** : proposition validée.

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

**Cas Exideuil** : point à faire par les commissions SRL et compétitions Séniors,

**Situation Anthony Bourdon** → toujours pas de nouvelles de sa part (en congés depuis le 02/09). Le Président lui a fait un mail pour l'utilisation abusive de sa ligne téléphonique,

**Procédures intempéries** : dossier à présenter au Comité de direction du 12/10/2020,

**Consignes tour de table des pôles en Comité de direction** : précisions apportées par le Président,

**Détecteur alarme supplémentaire au secrétariat** : accord pour achat,

**Invitation des Présidents commissions Discipline et Appel au Comité de direction** : pas systématique, selon actualités et/ou sujets à traiter,

**Mail aux clubs non retenus pour poule de niveau 1 (U13 et U15)** : à charge Jean-Charles Guiguen,

**Mail Coulée d'Oc** (engagement équipe U13 avec OFC Ruelle) : à charge Jean-François Selle,

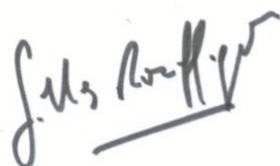
**Cas Julien Teillout (arbitre)** : réglé Bernard Vaillant (en réserve de désignation).

## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU BUREAU DU 22/09/2020

N° Dossier	Thème	Décision	Pilote	Délai mise en œuvre
1	signature sur les comptes bancaires	Validé	S.Dorain	Immédiat
2	Prix des cotisations 2020/2021	Validé	S.Dorain	À présenter au Comité du 12/10
3	Attribution des cartes ayant droit 2020/2021	Validé	S.Dorain	À présenter au Comité du 12/10
4	Modalités d'indemnité des frais	Validé	S.Dorain	Immédiat
5	Redéfinition des règles de restauration	Validé	S.Dorain	Immédiat
6	Insertion des PV et documents sur le site	Validé	JF.Selle	Immédiat
7	Ordre du jour du Comité de direction du 12/10/2020	Validé	G.Rouffignat	Immédiat

-----  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H00.

-----  
Le Président du District  
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général  
Jean-François Selle

